



**Comité d'harmonisation des usages de  
l'accès à la Seigneurie-de-Beaupré par  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

COMPTE RENDU

RENCONTRE 2  
19 FÉVRIER 2015

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE



## Table des matières

1	Mot de bienvenue .....	6
2	Adoption de l'ordre du jour.....	6
3	Adoption du compte rendu de la rencontre de création .....	6
4	Adoption des statuts et fonctionnement .....	7
5	Récents développements .....	7
6	Atelier : Cibler la problématique .....	10
7	Varia.....	11
8	Prochaine rencontre.....	11

## Annexes : document joint

Annexe 1	Liste des présences
Annexe 2	Ordre du jour
Annexe 3	Compte rendu final de la rencontre de création
Annexe 4	Liste des suivis
Annexe 5	Statuts et règles de fonctionnement du Comité
Annexe 6	Présentation des scénarios de transport

## **1 MOT DE BIENVENUE**

À l'invitation de madame Julie Malo-Sauvé, facilitatrice de la séance, chacun se présente afin d'accueillir les deux nouvelles personnes présentes au Comité, soit M. Jean-Yves Lajoie, directeur de la construction chez Boralex, remplaçant M. Étienne Champagne et Mme Amélie Gourde, stagiaire chez Transfert Environnement et Société.

La liste de présence à la rencontre figure en annexe 1.

## **2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La représentante d'Éoliennes-Côte-de-Beaupré S.E.C., Mme Marie-Michelle Vézina, propose qu'une chargée de projets pour la construction des parcs éoliens chez Enercon soit présente afin de répondre aux questions des membres du Comité quant aux scénarios de transport des composantes éoliennes tel que prévu par Éoliennes Côte-de-Beaupré. Tout le monde étant en accord avec sa venue, une modification est apportée à l'ordre du jour afin de faciliter sa présence, soit l'inversion des points 4 et 6 de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté par le Comité. La version amendée figure en annexe 2.

## **3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DE CRÉATION**

Les membres indiquent quelques modifications à apporter au compte-rendu, puis celui-ci est adopté. Il figure à l'annexe 3.

Un représentant d'Éoliennes Côte-de-Beaupré S.E.C. suggère que les comptes rendus des rencontres du Comité soient ajoutés sur le site internet de la MRC, en plus des plateformes de diffusion précédemment identifiées.

Mme Vézina souligne que la page dédiée au Comité d'harmonisation sur le site web des parcs éoliens de la Seigneurie-de-Beaupré est en élaboration. Elle suggère qu'une version préliminaire du site, intégrant l'essence des statuts et fonctionnement du Comité, soit envoyée aux membres pour commentaires. Les premiers comptes rendus y seront déposés une fois le site finalisé.

Par souci de l'environnement, les membres s'entendent pour que le compte rendu complet soit envoyé en version électronique seulement, tandis que la version sans annexe sera fournie aux membres en version imprimée. Une table des matières des documents sera fournie aux membres à chaque rencontre.

## Suivis

1. Finaliser la page dédiée au Comité d'harmonisation sur le site web des parcs éoliens de la Seigneurie-de-Beaupré;
2. Envoyer aux membres une version préliminaire du site web;
3. Mettre en ligne les documents adoptés jusqu'à présent une fois le site finalisé;
4. Fournir aux membres une table des matières des documents à chaque rencontre.

La liste complète des suivis figure à l'annexe 4.

## 4 ADOPTION DES STATUTS ET FONCTIONNEMENT

En raison de l'absence du représentant du Séminaire lors de la rencontre précédente, un retour est effectué sur le mandat du Comité afin d'obtenir un consensus. Le représentant du Séminaire présent donne son aval sur le mandat révisé.

Les documents de statuts et fonctionnement du Groupe, corrigés en fonction des décisions du Groupe, figurent à l'annexe 5.

## 5 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

Éoliennes Côte-de-Beaupré entame une présentation sur les scénarios de transport dans l'optique de recevoir le pouls du Comité sur ces différents scénarios.

Mme Élisabeth Fennel, chargée de projet Enercon pour les projets de la Seigneurie de Beaupré, se présente aux membres et invite tout le monde à poser leurs questions au fur et à mesure de la présentation.

**État de situation :** Certaines composantes ne peuvent être transportées de façon conventionnelle, en raison du nouveau modèle d'éoliennes (E-92) qui sera installé. Au meilleur des connaissances à l'heure actuelle, environ 50 transports sont ciblés, totalisant environ 20 jours de transport pour ces composantes. En raison de l'angle de 90 degrés de l'intersection, les composantes plus longues auront de la difficulté à passer.

Les trois scénarios alternatifs étudiés sont :

- 1) Approche à reculons
- 2) Réaménagement majeur de l'intersection
- 3) 180 degrés sur terrain vacant et réaménagement mineur de l'intersection

La présentation figure à l'annexe 6.

Les commentaires et questions soulevés par les membres par rapport aux trois scénarios figurent ci-dessous :

Questions	Réponses
Combien de transports à reculons ont eu lieu l'an dernier pour SB4?	<b>Mme Vézina</b> : Il y a eu quatre transports hors normes à reculons.
À qui appartient le bosquet d'arbres?	Un membre indique qu'une partie du bosquet appartient au propriétaire privé et l'autre partie, au MTQ.
Est-ce qu'on pourrait enlever le garde du pont?	<b>Mme Fennell</b> : Non, c'est une question de sécurité et la tête du pont est en béton.
Pourrions-nous avoir des plans d'arpentage pour la prochaine rencontre pour les scénarios 2 et 3?	<b>Mme Vézina</b> : Voici un plan préliminaire montrant l'angle d'emprise du MTQ. Nous pourrions vous fournir des plans plus détaillés d'arpentage dès qu'ils seront disponibles.
Qu'entend-on par remise au niveau de l'intersection?	<b>Mme Fennell</b> : Il y a aura remise à niveau de l'intersection à son état actuel avec replantation d'arbres. Les membres suggèrent que les arbres replantés soient des arbres matures ou équivalents.
Si on remet l'intersection à niveau et qu'une pale casse dans les prochaines années, devrez-vous réaménager l'intersection?	<b>Mme Fennell</b> : Nous verrons si cela se produit. Il est très peu fréquent que les pales cassent, elles sont conçues pour être résistantes. Il est toutefois vrai qu'une pale a déjà dû être changée sur la Seigneurie-de-Beaupré.
Pourquoi avoir choisi le modèle E92 plutôt que le modèle E82 de l'an dernier?	<b>Mme Fennell</b> : C'est un choix d'optimisation par rapport au terrain, qui permet d'installer dix (10) éoliennes plutôt que onze (11).
Quand ce choix d'éoliennes a-t-il été fait?	<b>Mme Fennell</b> : Le contrat a été signé à la fin de l'année 2014.
Est-ce que le MDDELCC a été mis au courant du nombre de transports hors normes?	<b>Mme Vézina</b> : Pas encore. Nous voulions vous en parler pour leur présenter une solution issue des discussions avec le Comité.
Quand les travaux seraient-ils réalisés?	<b>Mme Vézina</b> : Ils seraient réalisés au mois de juillet, avant le transport des composantes.
À qui appartient le terrain vacant?	<b>Mme Vézina</b> : C'est la Carrière Réal Lachance. Il y a une ouverture de ce côté.

Est-ce que la dizaine de résidents sur la route vers ce terrain a été consultée? Il faudrait vérifier avec ces gens pour connaître leur opinion par rapport à cette option.	<b>Mme Vézina</b> : Les gens n'ont pas été consultés. Nous nous engageons à le faire d'ici la prochaine rencontre.
Quel est le poids d'une pale?	<b>Mme Fennell</b> : Je ne connais pas le poids exact, mais je dirais entre 6-7 tonnes.
Est-ce que le transport des pales pourrait se faire par hélicoptère?	<b>Mme Fennell</b> : Non, le poids et le format des pales rendent cette option trop dangereuse.
Avez-vous pensé à vous faire un chemin de contournement?  Un membre mentionne que le chemin de contournement est demandé depuis 2011 et a été promis en 2014.	<b>Mme Vézina</b> : Le coût de construction de la route ne peut pas être amorti par le projet éolien puisque c'est un projet communautaire. Boralex s'est engagé à construire un chemin de contournement advenant un autre projet sur la Seigneurie-de-Beaupré.
Qu'en est-il du réaménagement du rang St-Antoine? N'y a-t-il pas un projet sur la table du MTQ? Est-ce que Boralex peut le contacter pour en savoir plus et avoir un représentant pour une prochaine rencontre?	<b>Mme Vézina</b> : Nous entrerons en contact avec eux pour en savoir plus et demander s'il est possible d'avoir un représentant pour une prochaine rencontre.
Serait-il possible de modifier le scénario 2 en achetant une parcelle du terrain pour réaménager la voie, installer un garde-fou amovible et replanter les arbres?	<b>Mme Vézina</b> : Le MTQ n'est pas en faveur d'une solution permanente. Un membre indique également que le coin serait trop large pour être sécuritaire, cela deviendrait plus une courbe qu'une intersection.

### **Décision**

Les membres du comité s'entendent pour dire que le scénario 3 semble le plus intéressant, mais qu'il est prématuré de prendre une décision. Plusieurs éléments manquent afin de prendre une décision éclairée, dont les plans d'arpentage et l'opinion des résidents de l'avenue Royale concernés par ce scénario. La mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges propose d'accompagner la représentante d'Éoliennes Côte-de-Beaupré à ces rencontres pour représenter le Comité.

### **Suivis**

5. Obtenir les plans d'arpentage dès que possible pour avoir une vision plus claire et détaillée;
6. Communiquer avec le MTQ et demander la présence d'un représentant pour une prochaine rencontre;
7. Rencontrer les habitants de l'Avenue Royale pour leur faire part du scénario étudié.

## 6 ATELIER : CIBLER LA PROBLÉMATIQUE

Mme Vallière propose la tenue d'un atelier de travail de remue-méninges visant à cibler la problématique sur laquelle le Comité orientera ses efforts afin de répondre à son mandat de trouver des solutions aux enjeux d'harmonisation des usages actuels et potentiels de l'accès à la Seigneurie-de-Beaupré.

Pour ce faire, les membres sont invités à identifier les principaux usages du chemin d'accès à la Seigneurie de Beaupré, puis de faire ressortir ce qui, à leurs yeux, constituent les différentes composantes du problème lié son accès. Les commentaires recueillis proviennent des représentants des riverains, des municipalités et de la MRC, des utilisateurs de la Seigneurie-de-Beaupré et du Séminaire de Québec. Les principaux éléments identifiés sont les suivants :

### 1) Quels sont les différents usages du chemin d'accès à la Seigneurie de Beaupré et de ses environs?

- Club chasse et pêche
- Produits en vrac
- Résidentiel
- Scolaire
- Transport du bois
- Transport éolien
- Travailleurs

### 2) Quels sont les différentes composantes du problème actuel lié au chemin d'accès à la Seigneurie de Beaupré?

- |  |   |
|--|---|
| • Accroissement de l'usage du chemin (effet cumulatif) | • Lotissement, servitudes de passage              |
| • Atteinte au paysage                                  | • Perte de jouissance, valeur                     |
| • Bris aux infrastructures publiques                   | • Pollution de l'air                              |
| • Bruit  | • Poussière                                       |
| • Cohabitation   | • Problème de gouvernance                         |
| • Coûts d'entretien                                    | • Proximité des résidences par rapport à la route |
| • Densification  | • Qualité de vie                                  |
| • Dommages aux terrains privés                         | • Responsabilité civile du chemin (propriété)     |
| • Étroitesse du rang                                   | • Sécurité publique                               |



- Largeur de l'emprise du MTQ
- Heures de transport
- Modification zonage, longueur du processus
- Signalisation manquante
- Vitesse
- Volume de transport (quantité)

Mme Malo-Sauvé propose que Transfert amalgame ces éléments afin de dégager les éléments clés du problème d'accès à la Seigneurie-de-Beaupré et des objectifs spécifiques pour y répondre. Ces propositions seront présentées lors de la prochaine rencontre.

## 7 VARIA

Mme Malo-Sauvé mentionne qu'une demande a été faite par un membre d'obtenir les lettres d'engagement incluses au décret pour le parc éolien communautaire. Il est entendu qu'Éoliennes Côte-de-Beaupré achemine ces lettres aux membres.

Mme Malo-Sauvé propose que si des membres souhaitent obtenir des documents de nature publique, ils en fassent la demande au Comité lors des rencontres, ou par courriel à Mme Vallière.

### Suivi

8. Acheminer les lettres d'engagement aux membres du comité.

## 8 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu mardi le 17 mars à 18h30 à la salle du conseil de la MRC Côte de Beaupré. Les membres conviennent que la rencontre d'avril ait lieu mardi le 28 avril à 18h30, toujours à la salle du conseil de la MRC Côte de Beaupré. Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée.

La rencontre prend fin à 21h30.

### Production du compte rendu

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société

Personne-ressource du Comité